



Controle de situation

Par **Liline1922**, le **25/02/2019** à **10:42**

Bonjour ,

je vais être contrôlée chez moi par la caf .. mes comptes bancaires , salaires , .etc.. . J'ai jamais oublier de déclarer mes primes annuelles . Par contre depuis un certain temps je virait régulièrement mes primes sur 1 livret epargne en vue de besoin ultérieur. Ne sachant pas qu'il fallait aussi déclaré le livret , je ne lai donc jamais declarer a la CAF. Quels sont pour moi les risques financiers lors de mon contrôle par le controleur ?? Je nai jamais tricher et ce nest pas de ma faute car ma banque ne mas jamais informé non plus..

Je vous remercie de votre réponse

Bonjour,

Les formules de politesse telles que "bonjour" et "merci" sont obligatoires sur ce forum !

Merci.

Par **janus2fr**, le **25/02/2019** à **11:06**

[quote]

Ne sachant pas qu'il fallait aussi déclaré le livret , je ne lai donc jamais declarer a la CAF.

[/quote]

Bonjour,

Pas très clair...

Qu'est-ce que vous avez omis de déclarer à la CAF ? Les intérêts du livret ou les primes que vous avez versées dessus ?

Par **Liline1922**, le **25/02/2019** à **16:51**

Les primes ont été déclarée en même temps que le salaire. J'ai mis de côté ces primes sur un

livret A. Or, je n'ai pas déclaré l'existence de celui ci